

16-04-2007 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le seizième jour d'avril deux mille sept (2007) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Nicole Cantara, François Dubeau, Daniel Bellerose, Richard Gilbert, Gilles Coutu et Guylaine Gagné conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Claude Benoit, secrétaire-trésorier adjoint.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

77-2007 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

78-2007 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 19 mars 2007.

ADOPTÉE

79-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de mars 2007.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
1957	LBHA & Ass.	9,685.75 \$
1958	Chambre de commerce H-M	17,282.13 \$
1959	Office Municipal d'Habitation	2,262.50 \$
1960	Soc. Québ. D'Ass. des eaux	3,051.62 \$
TOTAL :		32,282.00 \$

Salaires	45,649.81\$
R.E.E.R	2,812.74 \$

Frais de banque	120.00 \$
Int. Emprunt temporaire	\$
Remboursement capital	178,200.00 \$
Aqueduc (intérêts)	\$
Immatriculation dégeleuse	67.00 \$
Dicom	159.53 \$

TOTAL : **227,009.08 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'avril 2007.

1961	Bell Canada	975.93 \$
1962	Hydro-Québec	3,363.64 \$
1963	TéluS Mobilité	395.34 \$
1964	C.S.S.T.	21,810.01 \$
1965	Ministère du Revenu du Québec	15,040.15 \$
1966	Receveur Général du Canada	6,301.94 \$
1967	Fédération Québécoise	177.68 \$
1968	Hydro-Québec	743.86 \$

TOTAL : **48,808.55 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 16 AVRIL 2007

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
1969	Plante Guy, Cadotte Nathalie	311.61 \$
1970	Alarme Beaudry	177.76 \$
1971	Aqua Zach inc.	118.18 \$
1972	Aréo-Feu Ltée	8,603.23 \$
1973	Bellerose Daniel	193.20 \$
1974	Bellerose Réal Jr	12.95 \$
1975	Bell-Gaz Ltée Ltée	1,767.28 \$
1976	Boc Canada Ltée	12.19 \$
1977	Boisjoli Transport inc.	687.26 \$
1978	Camions Inter-Anjou inc.	290.19 \$
1979	C. Bazinet Et Fils inc.	1,722.93 \$
1980	Conseil de Développement	210.81 \$
1981	Certilab	218.76 \$
1982	Chambre de Commerce	508.67 \$
1983	Charrette Jean-Pierre	188.20 \$
1984	David Lyne	99.64 \$
1985	Defoy Électrique inc.	1,098.16 \$
1986	DeLaplante Michel	62.47 \$
1987	Diffusion Strato inc.	310.34 \$
1988	Distribution Pierre Lavigne	4,304.30 \$
1989	EBI Environnement	16,503.25 \$
1990	Électricien Robert Ménard inc.	1,052.18 \$
1991	Équip. Industriels Joliette	101.13 \$
1992	Équipement de Bureau Joliette	393.13 \$

1993	Ethier Mario	21.60 \$
1994	Fonds de l'Information	99.00 \$
1995	Garage R.P.A. Gervais inc.	17.09 \$
1996	Garage Tellier & Fils	676.34 \$
1997	Garage Yves Bellerose inc.	89.82 \$
1998	Généreux Construction inc.	2,136.56 \$
1999	Gilles Boisvert Enr.	495.64 \$
2000	Groupe Artex	113.95 \$
2001	Hotel Central Benoit Ltée	266.50 \$
2002	John Meunier inc.	473.95 \$
2003	Joliette Dodge Chrysler	2,132.20 \$
2004	L'Association des Pompiers	405.00 \$
2005	La Survivance	4,031.76 \$
2006	Leblanc & Plante Enr.	2,235.22 \$
2007	Le Fonds de Solidarité F.T.Q.	3,586.00 \$
2008	Les Éditions Juridiques FM	76.32 \$
2009	Les Forges St-Michel	135.71 \$
2010	Les Pneus & Soudures M.B. inc.	439.88 \$
2011	Martin, Boulard & Ass.	17,548.30 \$
2012	M.C. Beauséjour & Richard inc.	107.51 \$
2013	Mécanique Jecc Ltée	991.86 \$
2014	Mini-Entrepôts	205.11 \$
2015	Morais Carole	51.75 \$
2016	M.R.C. de Matawinie	11,232.00 \$
2017	Municipalité de Saint-Zénon	2,107.38 \$
2018	P.E. Boisvert Auto Ltée	94.91 \$
2019	Pièces d'Auto Joliette Inc.	566.93 \$
2020	Pisflanda	1,313.28 \$
2021	Plomberie Stéphane inc.	217.26 \$
2022	Publication CCH Ltée	521.52 \$
2023	Québec Linge	323.08 \$
2024	Remorques Chevauchée	9,747.60 \$
2025	Satelcom inc.	854.63 \$
2026	Services Consultatifs Amco	96.79 \$
2027	Strongco inc.	991.18 \$
2028	Sylvain Rondeau inc.	1,495.59 \$
2029	Sylvio Champoux & Fils	7,878.50 \$
2030	Techno Diésel inc.	96.29 \$
2031	Thibault Rolland G.	355.43 \$
2032	Transport Jocelyn Bazinet	577.04 \$
2033	Univar Canada Ltée	579.10 \$

TOTAL :- 114,333.40 \$

REGLEMENT D'AQUEDUC

113	ChemAction	968.58 \$
114	Les Entreprises NordiKeau	5,115.22 \$
		\$

TOTAL :- 6,083.80 \$

2034	Alarme Joliette	78.00 \$
2035	André Laporte & Ass.	666.36 \$
2036	Beausoleil Gaston	275.43 \$
2037	Bellerose Jean-Pierre	333.78 \$

2038	Chambre de Commerce	50.00 \$
2039	Création Louny enr.	180.00 \$
2040	Dépanneur R. Prud'Homme	171.09 \$
2041	Dunton Rainville Senc	84.77 \$
2042	Fédéral Commercial Métals	854.63 \$
2043	Hydro-Québec	1,305.54 \$
2044	Le Groupe Pétrolier Olco	9,996.70 \$
2045	Portes de Garage Lapierre	348.69 \$
TOTAL :-		14,344.99 \$

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

07-03-19	<i>Pierre Paquette, député fédéral – Programme placement carrière été.</i>
07-03-15	<i>La table des aînées et aînés de Lanaudière – Invitation.</i>
07-03-16	<i>Les Forestiers St-Michel inc. – Appui pour transfert de volume supplémentaire.</i>
07-03-16	<i>La sécurité routière au Québec – Sensibilisation des citoyens.</i>
07-03-19	<i>Commission des loisirs culturels et communautaires de Saint-Michel-des-Saints – Demande d'aide financière.</i>
07-03-20	<i>Ministère des Affaires municipales et des Régions – Bilan annuel des ouvrages d'assainissement.</i>
07-03-23	<i>Ministère des Affaires municipales et des Régions – Programme des eaux vives.</i>
07-03-26	<i>Regroupement pour la protection et le développement du Réservoir Taureau – Demande concernant le niveau du réservoir Taureau</i>
07-03-27	<i>Certilab – Offre de services.</i>
07-03-27	<i>Les Ateliers Éducatifs les petits Mousses - Demande d'aide financière.</i>
07-03-28	<i>Urbanex – Accusé réception relativement à la refonte du plan et des règlements d'urbanisme.</i>
07-03-28	<i>Ministère de la Sécurité publique – Accusé réception d'une correspondance du 23 mars dernier.</i>
07-03-29	<i>Compo Recycle – Système de gestion des matières résiduelles.</i>
07-03-30	<i>Francine Ducharme – Accumulation d'eau</i>
07 mars	<i>Poste de la MRC Matawinie – Tournoi de pêche.</i>
07-04-30	<i>Présidente de l'Association des Résidants du Lac Kataway – L'état du chemin Kataway.</i>
07-04-10	<i>Club de Radio-amateurs de la Haute-Matawinie – Demande d'aide.</i>
07-04-10	<i>Centre communautaire Bénévole Matawinie – Demande d'aide financière.</i>

80-2007 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention à la Com. Des Loisirs.. D'accorder à la Commission des Loisirs Culturels et Communautaire de Saint-Michel-des-Saints une subvention de 500.00 \$ pour la réalisation d'un bottin des artistes et artisans de la Haute-Matawinie.

ADOPTÉE

81-2007 Proposé par Gilles Coutu

Réclamation ET RÉSOLU UNANIMEMENT
pour le

programme des De mandater Alain Bellerose, directeur-général, afin de compléter la
eaux vives. réclamation des dépenses et le rapport du vérificateur externe, concernant le
 programme des eaux vives du Québec (PEVQ).

ADOPTÉE

82-2007 Proposé par Richard Gilbert

Appui ET RÉSOLU UNANIMEMENT
concernant la

cote du réservoir D'appuyer fortement le Regroupement pour la protection et le développement
Taureau. du Réservoir Taureau, concernant la possibilité d'obtenir le niveau « la cote »
 du réservoir Taureau avec Hydro-Québec, sur le site internet de la Chambre
 de commerce de la Haute-Matawinie.

ADOPTÉE

83-2007 Proposé par Richard Gilbert

Gestion des ET RÉSOLU UNANIMEMENT
matières

résiduelles. De mandater Alain Bellerose, directeur général de faire une rencontre avec
 les gens concernés concernant la mise en place du programme de gestion des
 matières résiduelles.

ADOPTÉE

84-2007 Proposé par Guylaine Gagné

Participation au ET RÉSOLU UNANIMEMENT
tournoi de pêche

D'autoriser l'achat de deux billets (2 X 125.00\$) pour la première édition du
tournoi de pêche Du poste S.Q. auxiliaire de la MRC Matawinie , ainsi
qu'une commandite de 250.00 \$ pour un montant de 500.00\$. Les profits
seront versés au comptoir alimentaire de la Haute Matawinie.

ADOPTÉE

85-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention à D'accorder une aide financière de 338.76 \$ à l'association des Radioamateurs
Ass. de la Haute-Matawinie pour les frais de service du lien téléphonique pour
Radioamateurs. l'année 2007.

ADOPTÉE

86-2007 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Adopter second D'adopter le second projet de règlement 502-2007 sans modification, suite à projet 502-2007. l'assemblée de consultation publique tenue le 16 avril 2007 à 18H30.

ADOPTÉE

----- Avis de motion est donné par Gilles Coutu qu'à une prochaine assemblée le règlement suivant sera adopté.

RÈGLEMENT 503-2007

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE ET RELATIF À L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME N° 319-1992 :

- en ajoutant à l'article 2.4 la définition des termes «**plaine inondable**», «**zone de grand courant**», «**zone de faible courant**», «**coupe d'assainissement**» et «**fossé**» ;

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 320-1992 :

- en remplaçant l'article 6.6 «**Constructions et ouvrages dans la bande de protection riveraine et sur le littoral**» par «**6.6 Rives et littoral**»

88-2007 Proposé par Nicole Cantara

engagement de ET RÉSOLU UNANIMEMENT
l'agente de bureau.

ATTENDU l'offre d'emploi pour le remplacement d'un congé de maternité d'agent (e) de bureau. Emploi temporaire temps plein de 35 heures/semaine, pour plus d'une année, disponible à partir d'avril 2007 pour la formation à temps partiel au bureau municipal avant le départ de l'employée qui sera en congé de maternité.

ATTENDU QUE la personne choisie devra effectuer tout travail ou formation jugé à propos par ses supérieurs.

ATTENDU QUE 4 personnes (employés et élus) de la municipalité ont participés au comité de sélection.

A CES CAUSES : le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante

Le conseil municipal approuve le choix du comité de sélection et autorise l'engagement de Bianca Dubé pour l'emploi ci-haut mentionné, à compter du 2 avril 2007. Les avantages sociaux et le salaire seront selon la politique salariale en vigueur, règlement 308-1990, actuellement fixé au taux de 16.14\$/heure.

ADOPTÉE

89-2007 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

ATTENDU l'offre d'emploi pour un nouveau poste de secrétaire / commis. Emploi temporaire temps plein de 35 heures/semaine, 6 à 8 mois par année ou pour remplacement occasionnel en cours d'année.

ATTENDU QUE la personne choisie devra effectuer tout travail ou formation jugé à propos par ses supérieurs.

ATTENDU QUE 4 personnes (employés et élus) de la municipalité ont participés au comité de sélection.

A CES CAUSES : le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante

Le conseil municipal approuve le choix du comité de sélection et autorise l'engagement de Cécile Baudouard pour l'emploi ci-haut mentionné, à compter du 7 mai 2007. Les avantages sociaux et le salaire seront selon la politique salariale en vigueur, règlement 308-1990, actuellement fixé au taux de 12.42\$/heure.

ADOPTÉE

90-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention réseau De demander au député de Berthier, François Benjamin, une subvention pour
municipal. l'amélioration ou la construction du réseau routier municipal.

ADOPTÉE

91-2007 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Acceptation PV D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 04
du CCU avril 2007. et le rapport des permis.

ADOPTÉE

92-2007 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter la **Demande de dérogation mineure de Mme Béatrice Buchet pour la**

dérogation de propriété située au 161 chemin Beaulac. La demande concerne Mme Béatrice Buchet. l'acceptation de reconstruire un bâtiment principal avec garage attaché à des distances de 8 mètres (26.2') et de 6 mètres (19.7') des limites de propriété latérales, au lieu de 10 mètres, ce qui contrevient à l'article 16.2.2-2) du règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de Mme Béatrice Buchet pour la propriété située au 161 chemin Beaulac qui concerne l'acceptation de reconstruire un bâtiment principal avec garage attaché à des distances de 8 mètres (26.2') et de 6 mètres (19.7') des limites de propriété latérales, au lieu de 10 mètres, ce qui contrevient à l'article 16.2.2-2) du règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QU' il est propriétaire des terrains voisins immédiats et qu'il ne prévoit pas les vendre;

CONSIDÉRANT l'esthétisme du bâtiment projeté

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Mme Béatrice Buchet, conditionnellement à ce que les distances demandées soient respectées.

ADOPTÉE

93-2007 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter la Demande de dérogation mineure par M. Marco Cartier, M. Gilles dérogation de Cartier et M. Bernard Cartier pour la propriété située au 1251 chemin Messieurs Rondeau. La demande concerne l'acceptation de reconstruire un Cartier. bâtiment principal à une distance de 3 mètres (9.84') de la limite de propriété latérale gauche, au lieu de 5 mètres (16.4'), ce qui contrevient à l'article 7.12.6 du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Marco Cartier, M. Gilles Cartier et M. Bernard Cartier pour la propriété située au 1251 chemin Rondeau. La demande concerne l'acceptation de reconstruire un bâtiment principal à une distance de 3 mètres (9.84') de la limite de propriété latérale gauche, au lieu de 5 mètres (16.4'), ce qui contrevient à l'article 7.12.6 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QU' un seul coin du bâtiment serait dérogatoire;

CONSIDÉRANT QU' il n'y existe pas d'autre alternative pour la reconstruction d'un chalet sur cette propriété;

CONSIDÉRANT QUE la dimension du bâtiment projeté serait réduite de 20%;

CONSIDÉRANT QUE les normes environnementales seraient respectées;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs ont fait les efforts nécessaires afin de rendre leur projet conforme;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure.

ADOPTÉE

94-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter le projet de construction Gaétan Cusson Étude d'un projet de construction (PIIA) de M. Gaétan Cusson pour la propriété située au 30 chemin des Cantonnier Nord (lot 1-448, bloc 1 , canton de Masson)

Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) de M. Gaétan Cusson pour la propriété située au 30 chemin des Cantonnier Nord (lot 1-448, bloc 1 , canton de Masson)

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Gaetan Cusson.

ADOPTÉE

95-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat d'une nouvelle station informatique bureau. D'autoriser l'achat d'équipements informatique pour le bureau au montant de 4,810.00 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE

96-2007 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

conciliation bancaire D'accepter la conciliation bancaire au 31 mars 2007 et suivi au budget 2007.

ADOPTÉE

----- Le secrétaire-trésorier adjoint dépose le rapport de qualité des services de la municipalité de mars 2007.

----- Le secrétaire-trésorier adjoint dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 9 avril 2007.

97-2007 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De mandater la firme L.B.H.A. & associés, ingénieurs-conseils, pour la préparation du devis de soumission pour la réparation de la salle J.M. Bellerose.

ADOPTÉE

98-2007 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De présenter une demande de subvention au pacte rural, afin de réaliser les travaux de renforcements structuraux et d'améliorations de la salle J.M. Bellerose.

La municipalité s'engage à défrayer la mise de fonds minimum de 20 %.

D'autoriser Jean-Pierre Bellerose, maire et Alain Bellerose, directeur général à signer la demande tout document relativement à la demande de subvention.

ADOPTÉE

99-2007 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

- projet subvention
salariale 2007
- A. La municipalité de Saint-Michel-des-Saints accepte la responsabilité du projet subvention salariale 2007 présenté dans le cadre de cette mesure.
 - B. Que Alain Bellerose, Directeur-général, soit autorisé au nom de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints à signer tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec.

ADOPTÉE

----- Gilles Coutu, conseiller félicite les employés de la voirie pour le travail effectué concernant le déneigement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

100-2007 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée de l'assemblée Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Claude Benoit
Secrétaire trésorier adjoint

Jean-Pierre Bellerose
Maire